



CHSCT du 22 juin 2021

Ouverture de la séance, en présentiel, par ~~Mme Clément~~, nouvelle directrice de la direction régionale des douanes de Poitiers

Nous avons lu en liminaire une déclaration intersyndicale (en ligne sur notre site)

Ordre du jour :

1 – Election du secrétaire du CHSCT

En l'absence de candidat, une rotation du secrétariat de séance va s'effectuer. La Présidente a remercié Mme ~~DESSATC~~ pour ses années de secrétariat.

2 – PV des séances plénières des 18 septembre, 17 novembre, 14 décembre 2020 et 19 mars 2021 :

Les 4 PV sont approuvés à l'unanimité.

3 – Examen du rapport de visite de l'inspecteur santé, sécurité et conditions de travail au CVC de Cognac :

Cette visite date de mars 2020. Il est constaté que la réglementation électrique n'est pas respectée. Lors de chaque visite, le constat est le même. Des multiprises sont utilisées, ce qui n'est pas interdit mais à éviter. La plupart des points signalés par l'ISST ont été résolus.

4 – Information de l'ISST sur les travaux de rénovation des locaux et désamiantage au CFP de Saintes, certains bureaux étant occupés par des douaniers :

Les DTA ont depuis été mis à jour. Des travaux sont prévus, notamment pour recouvrir les dalles de sol amiantées et endommagées. Le chiffrage est en cours.

L'issue de secours n'est plus bloquée par une grille de sécurité lorsque les agents sont présents sur le site.

5 – Examen du rapport de visite de l'inspecteur santé, sécurité et conditions de travail au bureau des douanes de Niort :

Une issue de secours posait problème. La gâche a été changée ainsi qu'une barre de panique installée.

6 – Avis sur les PAP de la DCST et de la DDFIP :

Ce point est reporté. Les représentants du personnel ont demandé l'inscription d'une ligne « harcèlement » dans le DUERP et dans le PAP de chaque direction.

7 – Point sur la crise sanitaire :

A la DCST : 39 télétravailleurs, dont 28 équipés de téléphones professionnels. Dans le cadre du droit à la déconnexion, les appels sont limités aux plages des horaires fixes. Il y a eu trois refus de télétravail en 2020 pour inéligibilité des applications et manque d'autonomie. Il n'y aurait eu aucun refus en 2021. L'ensemble des chefs de services ont reçu une formation sur le management des équipes à distance. Les outils disponibles (JITSI, Go to Meeting, Tchap) sont largement utilisés.

Les chefs de services ont organisé le télétravail afin d'avoir au moins une journée par semaine tous les agents du service.

Aux Douanes : 143 télétravailleurs sur 273 agents, et seulement 10 cas positifs au Covid depuis le début de la pandémie. Les règles de télétravail s'assouplissent également en juin. Un turnover s'organise dans les services afin que les agents ne soient pas tous en présentiel en même temps.

À la DDFIP : 298 agents équipés (55 % de l'effectif global). 120 téléphones professionnels ont été dotés à tous les agents dont la demande avait été remontée via le chef de service. De nouveaux équipements

devraient arriver d'ici la fin d'année, afin d'équiper 80 % des agents. Les points de contact continueront d'être nettoyés dans les « gros » sites jusqu'à fin août (signalez dans Oslo tout manquement). Les moments de « convivialité » (pause café), réunion /formation en présentiel, sont désormais autorisés sous réserve du respect des consignes sanitaires.

A l'INSEE : 100 % des agents sont équipés d'un ordinateur portable, d'un téléphone professionnel, d'une souris, d'un clavier, d'une station d'accueil et d'un second écran, ainsi que d'un micro casque. Depuis le 9 juin, le télétravail est de 3 jours maximum. Les enquêteurs ont repris le travail de terrain, avec des missions sur la base du volontariat.

Le Médecin de prévention a rappelé l'importance de fournir aux télétravailleurs des souris, claviers et second écran, afin d'éviter un maximum de TMS à la maison.

FO a demandé si les ventilateurs et climatiseurs pouvaient être utilisés dans les bureaux collectifs. La réponse : NON, la règle imposée durant l'été 2020 continue de s'appliquer. Nous avons insisté et demandé ce que devaient faire les agents lorsque la température des bureaux dépassent les 30 degrés, sans possibilité de rafraîchir l'air. La réponse : il faut aérer...

8 – Information sur les travaux à la DDFIP et à la DRDDI :

Sur les ascenseurs de Riffault, la mise aux normes des 4 cabines est terminée et financée par la préfecture de région-.

Sur les sanitaires de Slovénie, les travaux s'achèvent la semaine prochaine. Bilan financier : 626 000 € dont + de 200 000 € autofinancés par la DDFIP sur les budgets 2020 et 2021.

Sur St-Louis, la salle de réunion climatisée équipée d'un rétro projecteur est terminée. Les travaux de cloisonnement avec le n°10 débiteront à l'automne (utilisation des crédits avant la fin d'année pour déplacement de la chaufferie).

Sur le déménagement de la brigade à la DR, un CHSCT sur le sujet se tiendra le 6 juillet 2021. Le début des travaux est repoussé.

Demande de la BSI de La Rochelle de bénéficier de places de parkings sécurisées. Actuellement, ils doivent se garer dans la rue, dans un quartier isolé.

Déménagement Bureau de douane à Brive : fin du bail juin 2022 . Pas d'évolution pour un déménagement . Suite à l'accident du camion ayant fissuré le mur des locaux, le propriétaire assure qu'il fera les travaux.

9 – Examen des fiches de signalement :

Nous avons examiné 4 fiches de signalement : 2 pour la Douane et 2 pour la DDFIP : mal-être au travail et agression d'agents par des usagers.

10 – Point d'étape sur la préparation d'une feuille de route post-médiation pour le PNSR PARC et examen d'un RSST :

Nous avons longuement débattu de la situation du PNSR PARC, à la lumière d'un signalement pour harcèlement dans une fiche du Registre Santé et Sécurité au Travail et des précisions apportées par la direction de la DCST. Cette dernière a mis en place une procédure d'évaluation du risque par la mise en oeuvre d'une médiation qui a échoué. Depuis, un cabinet d'ergonomie a été mandaté. Dans cette affaire, nous avons estimé que la solution envisagée par la direction de la DCST n'était pas une réponse appropriée. Lorsque le directeur estime que la collègue, victime de harcèlement, et dont il ne remet pas en question les propos, a un comportement agressif envers les RH, alors qu'elle essaie de se démener pour que les agissements cessent, nous estimons qu'il ne remplit pas sa fonction de protection des agents. Si la collègue

avait été victime de harcèlement sexuel, aurait-il proposé une médiation avec son harceleur ? C'est la raison pour laquelle une enquête aurait été la bienvenue afin de faire la lumière sur les faits, sans incriminer qui que ce soit. La collègue a depuis quitté le service.

Le problème du PARC, c'est le manque de personnel, un turn-over important, et des difficultés à former les nouveaux arrivants lorsque les connaissances ne reposent que sur un nombre très réduit de « sachants ». Les mesures proposées par le cabinet d'ergonomie sont plutôt encourageantes. À suivre ...

11 – Examen des registres santé et sécurité au travail :

DDFIP : sur le ménage des points de contact non effectué sur le site de Slovénie ; sur les dysfonctionnements informatiques sur le site de Chatellerault ayant entraîné des émanations et une évacuation du bâtiment.

Rappel : lorsque l'alarme du bâtiment retentit, les agents doivent évacuer. Ce n'est pas aux chefs de services ou aux agents d'estimer s'il y a danger ou non.

12 – Information sur le GT télétravail : voir notre compte rendu sur le site fo-dgfip-sd.fr/086/

13 – Examen des déclarations d'accident du travail :

3 pour la DDFIP, 1 pour la douane et 1 pour la DCST

Il a été rappelé que les panneaux « sol glissant » doivent systématiquement être installés lors du nettoyage humide des sols, encore trop de chutes à déplorer sur sol mouillé.

14 – Démarche BEAT aux Douanes :

Le plan d'action nous a été présenté. Il porte sur des mesures d'application immédiate face à des RPS décelés par la psychologue, et des mesures sur le long terme pour accompagner les agents dans la durée. Nous avons indiqué que ce plan était bien détaillé et clair. Un bilan d'état sera fait en fin d'année.

15 – Examen des propositions de dépenses et devis :

L'ensemble des prescriptions du médecin de prévention ont été acceptées.

Pour la douane, nous avons rejeté l'achat des fauteuils de bureau (c'est de l'équipement qui doit être financé par les directions) et l'installation d'une marquise à Angoulême (relève du propriétaire).

Pour la DDFIP, nous avons rejeté les dépenses liées à la mise à jour des DTA (amiante). Nous avons financé le DTA, mais ce n'est pas au CHSCT de payer la mise à jour.

Le CHSCT a décidé de financer sous la forme d'un crédit d'impulsion, l'achat de sacoches à roulettes ou sac à dos, pour les télétravailleurs ou agents nomades qui en feraient la demande avant le 1^{er} septembre, auprès de leur chef de service. Les assistants de prévention vont démarrer le recensement.

16 – Questions diverses :

Evelyne ~~CANDIER~~ nous a informé des formations à venir (prévention et lutte sexiste/sexuelle) pour l'ensemble des membres du CHSCT et Gestes qui sauvent.

L'ISST a expliqué les normes pour les prises de courant qui posaient souci sur le site de Slovénie dans les nouveaux sanitaires.

Date du prochain CHSCT : mardi 21 Septembre 2021

Vos représentants FO Finances en CHSCT

Christelle RAT et Amélie BARDET